

Les Conseils de développement : facteurs de réussite, axes de progrès et évolution des attentes

Table ronde avec les élus locaux



Pia IMBS, maire de Holtzheim, conseillère déléguée à l'Eurométropole de Strasbourg

Jean REVEREAULT, vice-président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême en charge de la transition écologique et énergétique, vice-président de l'AdCF

Yves MAURICE, maire de Pouilley-Français, conseiller communautaire du Grand Besançon délégué référent au Conseil de développement

Animation : Virginie Galligani

Virginie GALLIGANI : Merci de vous prêter au jeu de cette table-ronde, en particulier à Madame Pia IMBS et Monsieur Yves MAURICE, qui nous ont rejoint ce matin. Raymond Vall devait être avec nous, mais il a été retenu au dernier moment par une visite ministérielle. Michel Roux, vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence a été également retenu ce matin en raison d'un problème d'avion, avec des oiseaux qui ont endommagé l'appareil au décollage.

Première question que nous abordons : **les Conseils de développement sont-ils suffisamment à l'écoute des attentes de la population ?**

Jean REVEREAULT : J'ai envie de poser une question au préalable : il y a combien de Gilets Jaunes dans la salle ? En matière de signaux faibles de ce qui peut venir de la société, nous sommes tous à égalité aujourd'hui, aussi bien vous, que moi l'élu local. Je salue d'ailleurs ma collègue du conseil communautaire et les deux représentants du Conseil de développement. En tant qu'élu national, puisque je suis vice-président de l'Assemblée des Communautés de France, qui rassemble plus de 900 communauté sur les 1266 que la loi NOTRE a laissé sur le terrain, nous n'avons pas vu non plus ce qui se passait. Et pourtant, par marketing politique a minima, les élus devraient s'intéresser aux tremblements ou évolutions de la société. Et vous, encore plus. Vous êtes censés avoir une représentation, avec des antennes partout dans le monde du travail, dans les ONG, sur le terrain. J'ai regardé ce qui a été fait autour du Grand débat national, notamment par l'Observatoire de la concertation et la participation, avec un sociologue qui s'appelle Luc Rouban. Il a interrogé chacun de ceux qui ont répondu au questionnaire en demandant en qui placez-vous votre confiance pour vous faire représenter ? Accrochez-vous, parce que les chiffres sont saisissants. Les syndicats : 1,5%

de la cohorte, le Président et l'Etat 3%, les députés 8 %, les élus nationaux locaux 10%, les élus locaux 26%. Nous allons bientôt entrer en campagne électorale : d'une certaine manière, on sent bien que les citoyens ont envie que leurs propres paroles soient représentées.

Pia IMBS : Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg a notamment lancé une enquête au plus près des 500 000 habitants de cette agglomération sur le bien-être. Cette enquête visait justement à questionner le niveau de satisfaction des habitants sur le bien-être. Le besoin de proximité est justement ressorti de cette enquête.

Pour parler des Gilets jaunes, le Conseil développement, comme d'autres d'ailleurs, a choisi très vite d'animer un Grand Débat. Je l'ai fait au niveau de ma commune, étant maire d'une commune de 3 600 habitants et j'étais une des premières à le faire au niveau de cette métropole, même si on nous a dit que les Gilets Jaunes n'étaient pas très présents dans les salles.

Repérer les signaux faibles, cela me paraît important, mais on y reviendra, c'est aussi comment le Conseil de développement fonctionne lui-même. Est-ce qu'il va sur le terrain, sort de la ville-centre où il siège et s'invite dans les débats. Il y a toute une série de pistes qui doivent être approfondies pour être plus à l'écoute de ses éventuels signes de fragilité dans notre société.

Yves MAURICE : Je pense c'est une question de moyens, c'est une question de volonté, c'est une question d'appartenance aussi. J'ai été élu, je dirais entre guillemets grâce à la loi NOTRe, qui a fait que la communauté de communes a rejoint le Grand Besançon.

C'est aussi une volonté personnelle, parce que j'ai croyais et j'y crois fortement, sinon je ne me serais pas proposé. Nous travaillons en harmonie avec deux co-présidents, qui sont ici d'ailleurs.

Virginie GALLIGANI : **Concrètement, quel rôle les Conseils de développement peuvent-ils jouer dans l'organisation de la démocratie participative au niveau local ?**

Jean REVEREAULT : J'ai été président de la communauté pendant 16 ans. Ce que je retiens modestement, c'est quelque chose qui est très limité, je vais prendre l'exemple du Comité consultatif du service public des usagers, en l'occurrence celui des déchets. On avait dans ce comité une représentation de chaque commune à la fois avec les parents d'élèves, le club des aînés, des élus et un supplément qui s'appelait l'amicale des grognons récalcitrants, c'est à dire tous les gens qui durant l'année envoyaient des courriers pour se plaindre du service. Cela fait partie des points ponctuels sur lesquels on peut travailler. Je reviendrai sur quelque chose d'important : la permanence ou la durée limitée de la représentation et de ce partage, de cette construction. J'oserais dire, mais je ne suis pas le seul à le penser au sein de l'AdcF, c'est que le recours systématique à des instances permanentes peut froisser, c'est risqué et c'est usant. Vous devez pouvoir le mesurer, c'est usant aussi pour les citoyens et puis cela oblige vraiment à faire en permanence du travail de fond, de l'information.

Nous, les élus, nous avons quand même un problème relatif à l'intercommunalité, le mode de désignation. Nous sommes très peu d'élus, la représentation est tout aussi discutable. Dès l'instant où la commune est représentée par un seul délégué communautaire, plus de 70% des maires étant des hommes, cela devient compliqué d'avoir une représentativité de la société.

Le Conseil de développement peut apporter un complément, avec une ouverture plus large notamment vers les jeunes, parce qu'on a du mal aussi du côté des élus à renouveler. Toute cette sensibilité nouvelle dans la société, il faut la prendre en compte. Je ne parle pas des Gilets jaunes, parce que nous avons bien compris qu'ils n'avaient pas envie d'être intégrés et c'est un vrai problème pour nous parce qu'on a une interpellation mais pas de débouchés politiques avec eux.

Le problème reste la légitimité et la proximité. Des garants locaux qui ont suffisamment d'assise suffisamment entre guillemets d'indépendance, c'est compliqué. La piste pourrait être d'aller chercher un collègue national de

garants qui seraient proposés par des Conseils de développement et nous en avons besoin, parce qu'il y a quand même beaucoup de frictions dans la société.

Pia IMBS : La personne politique auquel les citoyens font le plus confiance ce n'est pas le président de région, ce n'est pas le président du département, ce n'est pas le président de l'intercommunalité mais c'est le maire et cela reste la cellule de la république la plus proche. C'est là où la démocratie locale s'exerce encore au mieux avec confiance.

Au niveau de ma commune par exemple, au-delà des journées citoyennes, j'ai très tôt associé des citoyens dans les commissions développement durable, urbanisme, finances et lancé des enquêtes de satisfaction où les gens peuvent s'exprimer sur leurs attentes à l'égard des politiques municipales, qui sont souvent d'ailleurs reliées aux politiques de l'intercommunalité. C'est là que le bât blesse : beaucoup de nos concitoyens méconnaissent encore quelles sont les compétences aujourd'hui des métropoles et du coup ils méconnaissent encore plus le rôle du conseil de développement à l'échelle de la métropole. Pourtant il y a un besoin de participation ou d'expression. Je ne peux que recommander que le Conseil de développement fasse toujours plus de lobbying auprès des maires, des conseillers municipaux, organise des débats à l'échelle locale pour sentir comme vous l'avez dit des signaux faibles des attentes et mieux les agréger. Approfondir les rôles des Conseils de développement, permettrait d'améliorer le processus, la méthodologie de concertation publique à l'échelle des intercommunalités.

J'ai beaucoup aimé toutes les pistes qui ont été données ce matin pour améliorer, renforcer la méthodologie. J'ai retenu les propositions du suivi des politiques et ce n'est pas par hasard que j'ai posé tout à l'heure la question de l'application même dans le débat budgétaire, parce que les finances sont au cœur des stratégies qui se mettent en place. Autre élément qui est extrêmement stratégique : c'est le plan climat. Typiquement, il importe de savoir fédérer un maximum de citoyens autour de politiques aussi cruciales aujourd'hui.

Yves MAURICE : Je rejoins ce qui a été dit. Je pense qu'il faut aussi laisser plus de liberté aux maires. Je suis maire depuis 2014. Si je me représente et si je suis élu, il est clair que je ferai une commission spéciale ou j'impliquerai beaucoup plus les habitants qu'ils ne le sont actuellement. Est-ce que les citoyens sont prêts à s'investir sur les grands projets de société proches de leur lieu de vie ? Pour répondre à votre question, je vous en pose une autre. Au niveau d'une commune, c'est quand même très difficile de pouvoir réunir des gens, de pouvoir discuter.

Il y a une méconnaissance de ce qui est fait au niveau des Conseils de développement, pour citer le nôtre, en 2 ans nous avons traité 5 saisines, ce qui est tout de même énorme. Nous sommes sur le plan climat actuellement et nous venons de terminer des réunions d'information à travers le Grand Besançon. Nous en avons fait 4 avec un peu plus de 180 participants, c'est à la fois bien et peu. On retrouve finalement, il est vrai, toujours les mêmes personnes, comme dans le domaine associatif.

Virginie GALLIGANI : Question posée à la salle. **Comment les Conseils de développement peuvent être davantage à l'écoute des signaux faibles et approfondir leur articulation avec les autres instances de démocratie participative ?**

Marie-Christine SIMIAND, *co-présidente du Conseil de développement de Grenoble Alpes métropole*. La question de la difficulté de faire participer l'ensemble de la société demande une réflexion. Quand on fait du bénévolat, on donne un morceau de sa vie. Il faut être conscient que nous n'allons pas donner des morceaux de sa vie à une chose à laquelle on ne comprend rien. On ne comprend rien parce que personne ne veut en parler, donc visiblement il y a là aussi une très belle marge de progrès sur la manière dont au niveau municipal, on évoque les questions intercommunale. Si vous n'en parlez pas, ne vous étonnez pas que les conseillers municipaux qui ne sont pas intercommunaux n'y comprennent rien du tout et le citoyen évidemment encore moins.

Il y a certainement des choses à améliorer, y compris sans modification de la loi qui élira les prochains conseillers intercommunaux quel que soit le niveau intercommunal. La petite flèche est fort jolie sur le bulletin mais il y a encore de la place pour faire mieux. Par exemple une profession de foi à double face, avec une face communale et une face intercommunale. La demande d'un rendu compte une fois que les élus intercommunaux seront en place. Demander à chaque conseil municipal ou au moins un par trimestre qu'il y ait un compte-rendu des décisions et des projets intercommunaux.

Il y a encore la place pour que les Conseils de développement s'emparent de cette question et organisent dans chacun de leur territoires des réunions avec les listes candidates aux municipales, en les questionnant sur les prochaines élections et en demandant quels sont leurs projets intercommunaux. Ces choses ne paraissent pas insensées pour moi, c'est juste une question de bon sens que nous devrions partager entre élus, citoyens et membres de conseil de développement. Mettons un peu plus de lumière sur ces questions-là et peut-être qu'à ce moment-là, l'intercommunalité ne paraîtra plus une chose épouvantable et monstrueuse qu'on peut agiter comme un épouvantail, mais au contraire une articulation qu'il faut trouver entre ce niveau communal et le niveau intercommunal.

Jean REVEREAULT : A l'AdCF, nous avons organisé régulièrement depuis trois ans des rencontres avec le CSA pour obtenir une campagne nationale d'information sur l'intercommunalité. Effectivement, elle n'est pas si lisible que cela et la loi NOTRe n'a pas arrangé les choses. Je viens d'une communauté où il y a 75 élus dans le conseil communautaire, mais il y a 750 conseillers municipaux, donc un rapport de un à dix. Chaque conseiller communautaire pourrait très bien s'occuper d'informer 10 conseillers municipaux, avec les réseaux sociaux cela pourrait très bien marcher, mais nous n'avons pas le temps et c'est extrêmement compliqué.

Sur le fond, c'est toute l'ambiguïté et même le paradoxe du couple communauté et Conseil de développement. Je suis désolé de le dire encore une fois, les institutions permanentes, si ce travail de fond qu'on vient d'évoquer n'est pas fait, on n'y arrive pas et on traîne cela comme un amateur. Par contre, sur les projets, la démarche est plus concluante. Quand il y a un projet et qu'on veut associer la population, d'abord il faut trouver la légitimité du projet, le contexte, les enjeux et puis surtout dire ce qu'on attend de la participation. Cette séquence-là est très importante. Si on revient au mandat d'élu, on démarre en début d'année en espérant avoir pendant six ans une participation du citoyen, le débat il est fini, on n'a plus rien à exposer. Quand on est sur le projet, on le dit une fois puis derrière on va continuer à travailler, c'est à dire recueillir les avis de la population. On va favoriser leur expression. On va les prendre en considération, si on veut que le projet soit participatif.

Aujourd'hui et je ne veux pas prendre de cas particuliers pour n'offenser personne, parce que j'en ai vu des fonctionnements différents. On travaille avec l'agence Palabreo qui nous fait remonter un certain nombre d'expériences du terrain. Certains d'entre vous disent qu'ils travaillent bien, ils donnent des avis mais ils ne sont pas beaucoup entendus, le droit de suite n'est pas beaucoup exercé. Donc il y a un vrai souci. Quand on dit qu'il faut associer la population, il faut l'informer d'abord, donner les enjeux et à la fin expliquer la décision, c'est l'engagement des élus. Ensuite, l'évaluation intervient, mais ce n'est pas si simple, cela demande une énergie folle.

Quand j'entends que le président de Sète agglomération Méditerranée a fait le travail d'aller dans toutes les communes, je considère que ce n'est pas la bonne formule. La bonne formule c'est non pas le commando, mais au moins le collectif intercommunal pour aller porter la parole dans les communes. J'ai fait une blague dans ma commune, il y a quinze ans de ça j'avais proposé dans le bulletin communal lors du 1er avril d'écrire qu'une nouvelle loi allait imposer à chaque conseiller municipal d'aller gérer une autre commune de la communauté pendant un an. Il n'empêche que cette considération-là, si on la mettait en pratique, permettrait ne pas rester enfermé simplement sur des considérations de sa commune.

En résumé, il y a du travail mais j'espère que dans la salle, beaucoup se porteront candidats aux prochaines élections.

Pia IMBS : Madame Simiand a tout à fait raison, il y a peut-être également des élus municipaux qui s'intéressent surtout au périmètre très classique de leur commune, c'est une réalité. J'aime bien votre proposition d'organiser le relais au niveau local, donc au niveau de la commune, des décisions ou des projets qui se prennent au niveau de la métropole.

Je vais vous donner un exemple qui peut nous faire réfléchir et fera écho à ce que disait mon voisin. Prenons pour exemple le débat autour des zones à faibles émissions. Les métropoles y réfléchissent, ne savent pas si elles veulent y aller pour 2026 ou 2030 et demandent aux communes d'ores et déjà de se positionner voire de délibérer. On peut penser que dans tous les cas de figure, cette politique importante et ambitieuse qu'il faut mener ne sera acceptée que si tous nos concitoyens sont clairement informés ou même qu'ils ont le droit à l'expression d'abord. Et c'est là que le Conseil de développement pourrait être cet outil de relai pour organiser les débats dans nos communes. Ces grandes politiques écologiques ne réussiront et ne sont acceptées que si elles sont clairement expliquées. Les gens ont besoin de débattre et de comprendre que la voiture diesel très récente, elle est quand même polluante du point de vue des particules fines. Il faut leur expliquer tout cela et ce n'est pas parce qu'au niveau de la métropole, on a décidé et ce n'est même pas parce qu'au niveau du conseil municipal d'une commune on a décidé que ces mesures vont passer et surtout qu'elles vont réussir. C'est un enjeu important, donc on pourrait imaginer que le Conseil soit bien ce relai pour mieux faire passer et animer des politiques de la métropole dans nos communes.

Dominique VALCK, président du Conseil de développement de la métropole du Grand Nancy, co-président de la Coordination nationale. Je voulais revenir sur votre propos introductif, quand vous disiez que vous et nous, nous n'avions pas vu les Gilets Jaunes venir. Je ne suis pas complètement d'accord. Je veux prendre pour exemple un travail très précis que nous avons fait avec l'ensemble des Conseils de développement du Grand Est et le CESER. Dans le propos introductif, nous avons mis en garde les élus sur une forme de mélancolie démocratique. On sentait bien que les citoyens se sentaient exclus de la fabrique du projet de société et que d'une manière ou d'une autre, cela allait se manifester. Nous avons émis l'idée tout à fait saugrenue que l'éducation à la citoyenneté était un élément qui permettrait peut-être de recréer des formes de dialogue entre représentation et participation. On nous a répondu avec un sourire assez complaisant. Or, c'est exactement ce qu'il s'est passé. Donc je pense que le tricoté fin démocratique sur les territoires, les Conseils de développement sont en parfaite capacité d'identifier des signaux faibles. La manière de le faire, la manière d'y répondre et là je suis tout à fait d'accord, reste très compliquée et je pense qu'il faut une vraie complicité entre représentation et participation pour modéliser les meilleures solutions. Ce que vous évoquez aussi, inventons l'idée de garant. Nous l'avons dit dans le propos introductif : les Conseils de développement sont des lieux apaisés d'animation du débat territorial et sont en mesure de garantir une forme d'éthique du débat. Beaucoup de Conseils de développement ont d'ailleurs assuré et assumé cette fonction avec brio pendant le Grand Débat. Ce qui en est ressorti était tout à fait significatif. La première chose était de voir que nous étions capables d'apaiser le débat, de créer du lien. Ce n'a pas été toujours évident, certains ont considéré au départ que les Conseils de développement étaient des suppôts du pouvoir. Je parle de l'expérience que nous avons menée à Nancy. Nous avons cette soif de construction sans démagogie d'une réponse à une crise. Nous avons été suivis par une sémiologue et en sociologue et nos conclusions sont à l'inverse de celles du Président de la République. Cela pose encore une fois la question de la méthode.

Je pense que les Conseils de développement sont non seulement en capacité d'identifier les signaux faibles et ils sont aussi en capacité de les gérer en coopération avec la représentation, puisqu'il ne s'agit pas de créer un défi entre les deux. Juste pour terminer et pour l'anecdote, effectivement vous citez la capacité d'une agence de remonter son avis sur la démocratie participative. Or la démocratie participative n'est pas un système marchand et c'est là où je rejoins et où je plussoie le propos de Marie-Christine Simiand. Effectivement la qualité de notre engagement repose sur ce temps consacré et ce bénévolat qui est fondamental.

Jean REVERAULT : Monsieur le co-président de la Coordination nationale, je partage une partie de votre point de vue mais je voudrais que qu'on fasse l'effort d'aller plus loin. Vous avez cette densité de la permanence, de la transversalité dans les thèmes. Quand on parle de garant, pour moi c'est beaucoup plus

profond et beaucoup plus différencié de ce qu'est la pratique aujourd'hui. Je considère qu'en France et le problème des Gilets Jaunes en a été une illustration, c'est qu'au-delà de la représentativité et de la bonne image qu'ont les élus locaux et notamment les maires, il manque des outils à la démocratie de construction.

Quand je m'adresse aux plus jeunes élus, parce que je finis par être vieux, je dis qu'il faut se former à deux choses : la communication publique et apprendre à conduire des réunions. Quand je dis qu'il faut des garants issus du monde des Conseils de développement, c'est aussi cette fonction de médiateur. Aujourd'hui, vous ne l'avez pas. Je pense qu'il faudrait enrichir le rôle des Conseils de développement sur cette capacité à générer, à implanter. Il faut ce nouvel outil de la démocratie constructive au quotidien et sur les projets.

Pour continuer sur ce que disait madame, par contre je revendique la permanence de la de la construction de l'information civique faite par les élus. Nous avons aussi un rôle de formateur pour les citoyens. Dans ma communauté d'agglomération, j'ai constaté avec regret lors des dernières municipales en 2014, une seule profession de foi consacrait un quart de sa page recto verso au projet intercommunal. Il y a donc des choses à faire et je souhaite que les Conseils de développement évoluent aussi. Il nous faut des gens qui n'ont pas de problème de légitimité et vous en êtes.

Virginie GALLIGANI : Je vous je vous propose que nous avancions sur un autre thème qui a été beaucoup évoqué : l'écologie. Réussir la transition écologique suppose de revoir les modes de production, de consommation et donc d'agir directement sur les comportements. **Certains Conseils de développement participent à cette dynamique en menant des actions très concrètes, mais comment peuvent-ils encore plus contribuer à la transition écologique appliquée aux territoires ?**

Pia IMBS : Je voudrais souligner que le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg a très tôt écrit un rapport sur le sujet, avec toute une série d'actions concrètes suggérées aux maires et aux communes. Pour avancer dans cette transition écologique qui s'impose, il y a également des dispositifs dans les agglomérations tels que les services d'éducation à l'environnement, qui ne sont pas suffisamment sollicités par les communes et par les uns les autres. Là encore le Conseil de développement pourrait être cet aiguillon pour mieux utiliser des outils, les partager. Les politiques qui visent à sauver le climat, si je puis dire s'il est encore sauvable, doivent être fondamentalement partagées et citoyennes. C'est bien dans le suivi de toute une batterie d'actions et de pistes d'action qui ont été écrites dans nos plans climat que cela va se jouer. Avec le suivi des indicateurs, il faut des tableaux de bord, il faut des mesures pour que nous sachions dans nos communes où nous en sommes par rapport à des politiques climat qui ne sont pas l'échelle communale, mais surtout à l'échelle de l'agglomération. Je pense qu'on pourrait avoir un soutien tout à fait précieux à ce niveau-là dans ce qu'on appelait tout à l'heure les aspects des comités de suivi.

Yves MAURICE : Je ne peux pas concevoir qu'on parle d'écologie sans travailler la main dans la main avec les maires, ça c'est important. Il y a des leviers évidemment. Les habitants, comme vous l'avez souligné il faut vraiment de l'information. Les écoles : dans ma commune, nous faisons des efforts contre le gaspillage à la cantine.

Une implication forte des députés et sénateurs locaux est également nécessaire : ils ont un rôle à jouer en tant qu'élu, il faut qu'ils se déplacent, qu'ils nous donnent leur sentiment.

Nous sommes 68 communes dans l'agglomération, mais je pense que ce n'est pas une question de taille mais plutôt une question de volonté, de bénévolat. Le bénévolat est un métier qui n'est pas rémunéré, mais c'est un métier qui prend beaucoup de temps.

Jean REVEREAULT : C'est vraiment une question sérieuse. J'oserais dire que si malheureusement il n'y avait pas l'urgence à agir, la transition écologique en elle-même serait formidable pour les projets locaux et donc pour les Conseils de développement, parce que c'est vraiment une logique d'hybridation. C'est les transports, l'agriculture périurbaine, les déchets, l'économie circulaire,...

C'est vraiment là un moyen de mettre en marche une population, une communauté humaine dans une communauté institutionnelle. Donc l'enjeu, de mon point de vue à partager avec vous, c'est à la fois un mélange de trivialité parce que les déchets, l'eau, la biodiversité sont le quotidien et puis des choses aussi difficiles à gérer, même si elles sont de plus en plus présentes pour ne pas dire omniprésentes : la régionalité, la raison, la rationalité scientifique. Au cours des vingt dernières années, on s'est posé la question de savoir où on allait, en disant qu'on offrait un peu plus de bonheur aux générations futures. Avec la transition écologique et l'urgence du même nom, on est dans autre chose. On pouvait réfléchir sur la politique du bien vieillir, mais la question qui va se poser maintenant c'est comment bien vivre avec les données qui nous sont confiées par tous les scientifiques du monde entier. L'enjeu devient tout simplement notre existence humaine. Le climat, c'est certes une affaire sociale mais c'est une guerre à mener. Les premiers touchés seront les plus pauvres. Tout le monde est concerné que ce soit dans l'entreprise, quand on est représentant des salariés ou dirigeants, la même chose pour les élus. Je pense vraiment que c'est à l'échelon intercommunal que cela se jouera, parce que si les régions ont la capacité de planifier, ce sont les intercommunalités qui dans leurs compétences sont devenues les ensembliers. Un Conseil de développement et de survie écologique, c'est presque l'enjeu des années qui viennent.

Virginie GALLIGANI : Je souhaiterais aborder un dernier thème. **Comment les Conseils de développement peuvent-ils influencer sur l'évolution des politiques publiques, à travers la Coordination nationale notamment ?** 20 ans après leur mise en place, on se pose la question depuis ce matin de la manière dont leurs travaux peuvent influencer les politiques publiques et comment renforcer ce triangle Conseil de développement, élus, services. Nous souhaiterions donc connaître votre point de vue, en tant qu'élu.

Pia IMBS : A mon sens, le Conseil de développement devrait être interrogé et participer à la réflexion, à l'élaboration de toutes les politiques publiques des agglomérations : habitat, transport, climat. Deuxièmement, les Conseils de développement auraient à gagner à être parfois à géométrie variable et donc à accueillir des citoyens selon les sujets et les projets ou les politiques qui sont débattues. Cela éviterait cette critique facile du caractère institutionnel et cela permettrait à beaucoup d'autres citoyens à un moment donné d'en faire partie et de s'exprimer sur des sujets qui les intéressent.

Yves MAURICE : je souhaiterais laisser la parole aux co-présidents du Conseil de développement, Chantal Beligat et Albert Depierre.

Albert DEPIERRE, co-président du Conseil de développement participatif du Grand Besançon. Je reviendrais sur ce qui a été dit pour apporter une expérimentation, qui peut aussi vous servir. C'est important de communiquer, mais aussi de savoir si ce qu'on fait va servir à quelque chose, avant de le faire. Le Conseil de développement du Grand Besançon, c'est plus de 2000 heures de bénévolat par an, notre budget est de 20 000 € par an pour 80 bénévoles. Je souhaite donner l'exemple des cantines. Nous avons monté une réflexion sur le manger local. Nous nous sommes rendus compte que sur le périmètre des 68 communes, les citoyens ne savaient pas où aller acheter du produit local. Aujourd'hui, chaque citoyen peut avoir accès à un document pour savoir où manger local au plus près de chez lui. A partir de là, un certain nombre de communes réunies en sivos se sont rapprochées de ces petits producteurs locaux pour justement alimenter les cantines de ces petites communes. Voilà un exemple concret et local.

Jean REVEREAULT : Je vais sans doute être moins enthousiasmant, parce que notre république n'est pas avare de comités Théodule, de coordination, etc. Vous connaissez tous les CESE, qui vient d'être doté de 150 membres pour en finir avec le débat sur les Gilets Jaunes. On fait rentrer dans une instance qui a une longue histoire 150 citoyens. On ne pourra plus lui reprocher d'être loin. Il y a des tas d'autres instances : le Conseil national de transition écologique où on retrouve les partenaires sociaux, les ONG, les collectivités et même les députés et les sénateurs qui pourtant votent la loi. Or ce conseil national est amené à se prononcer, à donner des avis sur une future loi. Finalement, qu'est ce qui reste d'une coordination comme celle qui est la vôtre. Je crois que le plus fondamental, c'est la ressource humaine et la fonction. Il faut que vous deveniez vraiment la banque des ressources des territoires, la banque en termes de méthode, pour

donner des pistes de développement. Deuxième chose, les Conseils de développement pourraient jouer un rôle dans la préparation des citoyens pour les futures élections locales municipales et intercommunales. Aujourd'hui, il n'existe quasiment aucune formation et pourtant nous en avons besoin, d'autant plus que c'est un vrai changement dans la vie locale avec l'intercommunalité qui a pris une nouvelle dimension. Il faut des interlocuteurs non pas neutres, mais indépendants pour dire ce que peut être la construction locale.

Marion BON, animatrice du Conseil de développement du PETR du Pays d'Arles. Pour rebondir sur ce que vous disiez effectivement sur les modalités qui peuvent permettre au Conseil de développement d'accompagner les élus sur des politiques locales, je pense que c'est justement en communiquant avec d'autres Conseils de développement que nous pouvons réussir à apporter finalement une plus-value. Ce midi, en échangeant avec Saint-Nazaire et Bordeaux, je leur disais que j'étais absolument ravie à chaque fois que j'allais consulter leur travail parce que c'est très foisonnant, avec beaucoup de élus qui n'ont parfois pas le temps de faire ce benchmark. Deuxième chose, le PETR du Pays d'Arles, est en dialogue avec la Métropole d'Aix-Marseille, des dialogues qui peuvent être très vifs quant à la question de la fusion. Avec le Conseil de développement de la métropole, nous nous sommes mis en relation pour traiter justement des problématiques de projet de territoire. Les élus voient cela d'un œil extrêmement favorable, puisque finalement nous sommes la seule instance de débat. Ils sont donc très friands des conclusions de nos débats, des relevés des échanges, etc.

Nous avons vraiment réussi à créer une dynamique où le conseil de développement est ce lieu de débat sur une problématique institutionnelle qui est bouillante.

Maryse LARPENT, animatrice du Conseil de développement de la métropole est du pays de Brest. Je voudrais sur l'urgence climatique et le rôle des Conseils de développement en évoquant le contexte local de notre territoire. Notre Conseil de développement de pays, qui est pôle métropolitain aujourd'hui, rassemble donc la métropole et 6 EPCI. Toutes ces communautés de communes et la métropole sont en train d'élaborer leur plan climat air énergie territorial. Je voudrais juste savoir comment l'Adcf peut aussi mobiliser ses élus pour faire en sorte que dans les communautés de communes les élus n'associent pas seulement les Conseils de développement, mais aussi les associations. Certaines communautés de communes invitent le Conseil de développement et les associations à élaborer ensemble ce projet, mais d'autres sollicitent l'avis du Conseil de développement une fois que leur plan d'action est ficelé.

Marie-Christine SIMIAND : Un retour sur les comités Théodule. C'est une jolie formule, mais en principe, un conseil Théodule est thématique alors que le Conseil de développement est généraliste. Il a donc cette capacité à avoir un regard sur beaucoup de sujets différents et peut-être essayer d'être plus fédérateur sur la réflexion, en abordant des thèmes différents. Et pour revenir sur point que j'ai évoqué tout à l'heure, nous avons élaboré un document qui s'appelle « Supplique de Sète » dans lequel nous avons rassemblé des propositions pour les prochaines élections municipales. Ce document a été élaboré suite à un forum qui s'est déroulé lors des dernières Rencontres Nationales organisées à Sète, donc le nom est un clin d'œil à Brassens. Nous pourrions donc refaire circuler ce document.